

Proposition

n°6

EMPLOI

DÉFENDONS LE DROIT À LA FORMATION GRACE AUX ENTREPRISES CITOYENNES

Le taux de chômage dans les quartiers avoisine aujourd'hui 40%. Il existe un lien entre le taux de chômage d'un quartier et le niveau de formation de ses habitants. Tout doit être mis en oeuvre par la réussite de ceux qui se sont engagés dans des filières type BEP, CAP et BAC pro.

Pour qu'ils puissent trouver des stages qualifiants, nous revendiquons : le déploiement national de la plateforme SOS Stage visant à mettre en contact des lycéens avec des responsables d'entreprises de manière anonyme.

Nous réclamons également: une incitation fiscale pour encourager les entreprises à accueillir des stagiaires ; accueil qui constituerait une condition au droit de vote en chambre de métier.

**FAIRE DE L'ÉGALITÉ
UNE RÉALITÉ !**

FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES

16, Square Dunois 75013 Paris - 01.44.93.23.23

www.maisondespotes.fr



Pote à pote
LE MAGAZINE DES QUARTIERS